



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

**Afssa – dossier n°2009-0138
dossier lié n°8500174**

Maisons-Alfort, le 30 janvier 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
HORTIMEC , n° intrant 2090019**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 21 janvier 2009 d'un dossier, déposé par SYNGENTA AGRO S.A.S., relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation HORTIMEC.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence VERTIMEC, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°8500174, est en cours de validité;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour HORTIMEC est bien strictement identique à celle déclarée pour VERTIMEC;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation HORTIMEC, présentée par SYNGENTA AGRO S.A.S., mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit VERTIMEC.

Pascale BRIAND